



Exposition Canine Internationale

ROYAL CANIN Société Canine du Bourbonnais

ROYAL CANIN



Montluçon 2011

Dimanche 20 mars

Autoroute A71

Exposition avec cages gratuites et halls chauffés
Parc des expositions - Rue Eugène Sue

C.A.C.S. - C.A.C.I.B.

ROYAL CANIN

4 Best-in-Show :

ADULTES - JEUNES
PUPPIES - VETERANS

1 Trophée :

Trophée J. Pelletier-Jippon

Meilleur chien en « CLASSE TRAVAIL »
des Groupes 7 et 8

RECOMPENSES page 4

TARIF DES ENGAGEMENTS page 3

Compte pour le trophée Auvergne Bourbonnais Velay 2011

1° GROUPE

Berger Allemand, Berger Picard Mme. GIGOT BARAIS
 Berger Blanc Suisse, Berger des Pyrénées, Berger Catalan M. MORBELLI
 Berger Australien, Bouviers des Flandres
 Bouvier des Ardennes, Australie, Kelpi Mme. MOREAU de VINCENS
 Bearded Collie M. RITTER
 Berger de Brie, Schapendoes, Saarloos et Bergers Hollandais M. KARCHER
 Schipperkes Mlle. MIGNON
 Bergers Belges Tervuerens-Laekenois-Groenendaels-Malinois M. LARIVE
 Shetland M. CHAGNARD
 Colley, Border Collie (race non confirmée) Mme. ROSER
Spéciale Berger de Beauce M. KERFRIDEN
 Serra de Aires, Ca de Bestiar M. MANSENCAL
Spéciale Bergers Italiens, Cuvac, Loup Tchèque M. GIANNONE(B)
Spéciale Bergers Hongrois, Polonais, Russe et Roum Dr. PEPER (D)
Spéciale Bobtail et Spéciale Welsh-Corgis M. WIEBER (D)

2° GROUPE

Dobermann M. SOULAT
Spéciale Terre-Neuve et Landseer Mme. MAUPAS MERY
 Dogue Argentin, Pinschers, Affenpinschers, Schnauzers M. JOUANCHICOT
Spéciale Dogue Allemand Mme. MAUNDER
 Bulldog Anglais, St-Bernard, Leonberg M. PECOULT
Spéciale Cane Corso, Hovawart M. THEVENON
 Shar Pei, San Miguel, Castro Laboreiro, Mâtin de Alentejo,
 Fila Brasileiro, Canario, Estrella, Majorquin, Mâtin Espagnol M. MANSENCAL
Spéciale Terrier Russe M. GACON
Spéciale Berger Anatolie M. MANSENCAL
 Rottweiler, Boxer, Mâtin Naples
Spéciale Caucase, Asie Centrale et Russie Dr. PEPER (D)
 Mastiff et Bullmastiff, Dogue Tibet, Dogue de Bordeaux M. STEFIK (Slo)
 Bouviers Suisses, Tosa, Aidi M. SOULAT
Spéciale Charplanina M. GIANNONE(B)
 Chien de Montagne des Pyrénées M. MORBELLI

3° GROUPE

Spéciale Silky, Toy, Australian, Cesky, Norwich, Norfolk, Sealyham
Airedale, Bedlington, Border, Glen of Imaal, Irish, Kerry Blue
Lakeland, Manchester, Soft Coated, Brésilien, Welsh M. GACON
Spéciale Terriers d'Ecosse M. VELASCO (E)
 Jack Russell terrier et Révérend Russel terrier, Fox terrier, Jagd terrier
Yorkshire Terrier Race invitée, engagements gratuits M. ESCOFFIER
 American Staffordshire, Staffordshire Bull terrier et Bull terrier ... M. SCHEMEL (A)

4° GROUPE

Teckels M. STEFIK (SLO)

5° GROUPE

Spéciale Chiens Nordiques Mme. GOGIBUS et M. MANATTO
Spéciale Spitz Allemand et Italien Mme. SELBACH (Norv)
 Malamute, Siberian Husky M. MANATTO
Spéciale Chow Chow et Akita Américain Mme. HAAPANIEMI (Fin)
Spéciale Eurasier, Nus Mexicains et Péruviens
 Cursinu, Basenji Mme. SELBACH (Norv)
Spéciale Podenco, Podengo, Pharaon et Cirneco M. AINARDI

6° GROUPE

Spéciale Basset Hound M. GRIOL
 Bleu de Gascogne, Saintonge, Ariégeois, Chien de Saint-Hubert
 Erdelyi Kopo, Dachsbrake, Chiens d'Ordre, Chien de Rouge
 Slovensky Kopov, Fauves de Bretagne M. ROUSSET
Spéciale Griffon Nivernais M. ROUSSEAU
 Griffons Vendéens Mme. FABRE
 Beagle, Harrier, Beagle Harrier M. THONNAT
 Dalmatien Mlle. MIGNON
 Rhodesian Ridgeback, Chiens Courants Suisses et Jura ... M. CUCCILATTO (Ital)
 Anglo-Français de Petite Vénerie, Porcelaine Mme. ROSER
Spéciale Basset Artésien Normand, Chien d'Artois Mme. FABRE

7° GROUPE

Epagneul Breton, Braque d'Auvergne, Griffon d'Arrêt à poil dur «Korthals»
Spéciale Epagneul Français M. CARPENTY
Spéciale Braque Hongrois, Spéciale Barbu Tchèque M. LASSANDRE
 Münsterlanders et Langhaar
 Braque de Weimar, Braque Allemand, Drahthaar Mme. SCHATZMANN (CH)
 Perdiguero Portugues, Braque Français
 Saint-Usuge, Italien et Spinone, Picard et Pont-Audemer M. LASSANDRE
 Braque du Bourbonnais, de l'Ariège et Saint-Germain M. MEDARD RINGUET
Spéciale Setter Gordon Mme. TOUBLANC
 Setter Anglais, Setter Irlandais, Pointer M. MANSENCAL

8° GROUPE

Golden Retriever, Cheesepeake, Curly Coated,
 Nova Scotia Duck Tolling M. FACQ
 Labrador, Flat Coated Mme. DESSERNE
 Chiens d'Eau
Spéciale Cocker Anglais et Cocker Américain (Mâles) ... M. CUCCILATTO (Ital)
Spéciale Springers, Spaniels autres variétés Mme. LINDE KLERHOLM (S)
Spéciale Cocker Anglais et Cocker Américain (Femelles)
 et Irish water Spaniel Mme. CHAVERNAC
 Chien d'Oysel Allemand Wachtelhund M. CUCCILATTO (Ital)

9° GROUPE

Cotons, Chiens nus, Chinois à crête, Chihuahua, Petit chien Russe
 Epagneuls Papillon, Phalène, Bouledogue Français Mme. METANS
Spéciale Boston Terrier et Carlin M. MEDARD RINGUET
Spéciale Caniche NILSSON (S)
 Epagneul Japonais et Pékinois (adultes), Bichons et Petit Chien Lion
 Griffons Belges, Brabançon, Bruxellois Mlle. BODSON
 Epagneul Japonais et Pékinois (jeunes) M. CHAGNARD
 Shih Tzu, Terrier et Epagneul du Tibet, Lhasa Apso Mme. MERY
Spéciale Cavaliers King Charles (mâles) et King Charles Mme. PASSIN
Spéciale Cavaliers King Charles (femelles) M. VALETTE

10° GROUPE

Lévrier Afghan, Saluki Mme. LARIVE
Spéciale Whippet Mme. HAAPANIEMI (Fin)
Spéciale Chart Polski, Azawakh, Sloughi, Galgo M. AINARDI
 Greyhound, Magyar, Deerhound, Irish Wolfhound M. BRASSAT LAPEYRIERE
Spéciale Petit Lévrier Italien et Barzoi M. COPPEL

YORKSHIRE TERRIER RACE INVITEE
ENGAGEMENTS GRATUITS
Confirmation 15 €
Engagements uniquement par papier

PUBLICITE DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Page complète 77 € - 1/2 page 45 € - 1/4 page 31 €

Texte, Photo et Règlement sont à adresser au plus tard le 1^{er} mars

engagements par internet ... [http:// www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)
Inscription en ligne paiement sécurisé

Date limite des engagements : 20 février 2011

Parmi les 2 011 Bonnes raisons de participer au Montluçon 2011 ! . . .
Le samedi 19 mars se tiendront en plus de la SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES :
Les « Expositions Nationales d'Elevage » des Clubs de race ci-dessous : BASSET HOUND,
CARLIN et BOSTON TERRIER, CBEI . NORDIQUES, SPANIELS, BOBTAIL, CANE CORSO
BERGER D'ANATOLIE, CHOW CHOW , WELSH CORGI et AKITA AMERICAIN
Le dimanche 20 mars CACS et CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »
20° année de la race invitée : Le YORKSHIRE TERRIER vient « gratis »
Meilleurs vœux pour 2011 et à bientôt en Bourbonnais .

Secrétariat de l'Exposition :
Madame Eymar-Dauphin
Les Oyats
Saint-Pourçain sur Besbre
03290
Dompierre Sur Besbre
Tél : 04.70.42.21.92
eymar-dauphin@wanadoo.fr

Christian Eymar-Dauphin

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES
AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. et du C.A.C.I.B. (à conserver par l'exposant)
L'exposition se tiendra à MONTLUÇON (Allier) Parc des Expositions , rue Eugène Sue .

ARRIVEE et JUGEMENT –

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h. 30. Les jugements commenceront à 9 heures.

LOGEMENT – Les chiens seront logés dans les cages qu'ils ne devront quitter que pour se rendre dans le ring et se faire juger. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

TOILETTAGE – Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le « coup de brosse » de finition est accepté, tout produit permettant de modifier couleur ou texture naturelles du poil est interdit à l'exposition.

SORTIE DES CHIENS – libre à partir de 14 heures 30.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire de service qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : Des chiens non tatoués (même ceux venant de l'étranger) ou dont le tatouage est illisible, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, la société organisatrice devant couvrir les frais d'organisation.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues figurant aux classifications établies par la F.C.I.

Seront refusés :
 les inscriptions parvenues après la date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, l'exception faite de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdite. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuillet d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES :

CLASSE OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion.

CLASSE INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens ayant entre 15 et 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes ouverte et travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion.

CLASSE TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION – Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Une photocopie de l'homologation sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. en concurrence avec les classes travail, ouverte et intermédiaire.

CLASSE JEUNE – Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formulera seulement une appréciation sur le chien. Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE VÉTÉRAN – Pour les chiens âgés de plus de 8 ans. Classe ne donnant pas droit à l'attribution du CACS

PAIRES – 2 chiens de même race, de même sexe appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

COUPLE – 2 chiens de même race, de sexe différent appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS – Chiens inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 6 mois, avec son carnet de santé en règle, inscrits au catalogue mais non présentés en jugement ce jour là.

ELEVAGE – (anciens lots d'élevage) Classe pouvant être constituée sur place, de trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOTS D'ELEVAGE (anciens lots de reproducteurs) – Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants ».

MEUTES – Pour six chiens (Teckels, Terriers ou Chiens Courants) minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de Teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

Office tourisme 04.70.05.11.44
Site internet : montlucontourisme.com

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine du Bourbonnais par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression de catalogue

Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'Exposition, ils ne seront pas envoyés.

REFUS OU EXCLUSIONS –

Des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements quelle croirait ne pas devoir admettre et le rembourser même après les avoir acceptés.

Des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : Ceux refusés par le service vétérinaire. Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés. Ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S. – Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe intermédiaire, ouverte ou travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS, d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^{ème} est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la RCACS, celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de Champion National de Standard. Les C.A.C.S. ne sont valables qu'après leurs homologations par la S.C.C.

C.A.C.I.B. – Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe champion ou s'étant vu attribué le C.A.C.S. Les juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu.

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 100€, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées.

les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplace un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe réclamations)

PROPHYLAXIE DE LA RACE :

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Dion, des Services Vétérinaires) en vigueur.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER :

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

COUPE D'OREILLE :

Les chiens ayant les oreilles coupées doivent être admis aux expositions et il doit être tenu compte de la législation en vigueur dans leur pays d'origine (les ressortissants d'Etats où l'otectomie est autorisée, d'animaux ayant légalement subi cette intervention).

Toutes les races seront confirmées
« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche
Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures

Mise à jour le 11.02.1999

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION :



1^{er} Groupe :	Berger allemand et Berger de brie et Bouvier des Flandres	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
2^e Groupe :	Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, St Bernard, Terre-Neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, Leonberg, Dobermann, Gd. Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Castro Laboreiro, Mâtin Espagnol, Alentejo, Montagne Portugais, Rottweiler	15 mois
	Reste du Groupe	12 mois
3^e, 4^e Groupes :	12 mois
5^e groupe :	Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais, Samoyede, Groenland, Akita	15 mois
	Reste du Groupe	12 mois

6^e Groupe :	12 mois
	Rhodesian-Ridgeback	15 mois
7^e Groupe :	12 mois
8^e Groupe :	Retrievers	15 mois
	Spaniels et Chiens d'eau	12 mois
9^e Groupe :	Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
	Reste du groupe	12 mois
10^e Groupe :	Whippet, Petit Lévrier Italien,	12 mois
	Reste du Groupe	15 mois



CACS-CACIB EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE Montluçon 2011



Photocopies acceptées

SAMEDI 19 mars à 16 h. à 18 h.
Confirmation des chiens
non présentés le dimanche à l'expo
Voir au verso.

Engagements à adresser à Mme EYMAR-DAUPHIN
Les Oyats, St.-Pourçain sur Besbre
03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
tél: 04.70.42.21.92

Paiement à l'ordre de la SOCIÉTÉ CANINE DU BOURBONNAIS
eymar-dauphin@wanadoo.fr

**DIMANCHE
20 MARS 2011
Exposition CACS- CACIB**

19 points à remplir obligatoirement remplissez les en suivant, merci !

- 1- Numéro de tatouage ou d' « insert électronique »
- 2- RaceVariété Couleur
- 3- Poil : ras , long ou dur (*rayez les mentions inutiles*) Poids..... Taille.....
- 4- Nom du chien.....
- 5- N° LOF : **Obligatoire !**
- 6- Sexe : 7- Né(e) le (*faisant foi pour la classe d'engagement*) :
- 8- Nom du Père :
- 9- Nom de la Mère :
- 10- Confirmation : *Gratuite, sauf race invitée, pour les chiens inscrits à l'exposition du dimanche* OUI NON
- 11- Producteur M., Mme. , Mlle :

16- Chien Inscrit En Classe :

Ouverte :

Interméd.

Travail :

Champion :

Jeune :

Puppy :

Vétéran :

Ne concourant pas :

Meute :

Couple :

Paire :

(Propriétaire de la mère à la date de la saillie):

- 12- Propriétaire: M. , Mme. , Mlle : tél :
- 13- Adresse complète :
- 14- Code postal : 15- Ville :

**Attention, Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception,
vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'expo !!!!!**

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUT ENGAGEMENT:

* Le règlement à l'ordre de la S. C. du Bourbonnais : Chèque bancaire , CCP , Mandat lettre , Etrangers mandat international exclusivement

L'INSCRIPTION D'UN CHIEN DONNE DROIT A DEUX ENTREES. Aucun remboursement ne sera effectué.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : Tarif dégressif réservé uniquement aux chiens appartenant à un même propriétaire	
1° chien , catalogue inclus....	39 €
2° chien.....	29 €
3° chien	26 €
Pour chacun des suivants	15 €
Classes Puppy et Vétéran	15 €
<i>(Doivent être inscrits les derniers en cas de plusieurs inscriptions)</i>	
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	6 €
Exceptionnel Meute 6 chiens + 9 euros par chien supplémentaire	39 €
Couple , Paire	5 €
Elevage et lot d'Elevage (ENGAGEMENTS SUR PLACE)	5 €
10 % de réduction aux adhérents à la Fédération Auvergne Bourbonnais Velay, joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte :	

Chiens à 1 SEUL PROPRIETAIRE

Pour les inscriptions aux concours des :

COUPLES , PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les Noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire

.....

.....

**RACE INVITEE « YORKSHIRE TERRIER »
Engagements gratuits à faire
Uniquement par courrier confirmation 15€**

ATTESTATION

Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso.
J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure , morsure , vol , maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même .
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition .
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC .

2° Catégorie

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement

JE M'ENGAGE A NE PAS QUITTER L'EXPOSITION AVANT 14H30

18- Fait à : le :

19- Signature du Propriétaire :

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (Voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées
Ouverte (plus de 15 mois)
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)
Travail (Attestation SCC, voir au verso)
Jeune (de 9 à 18 mois)
Puppy (de 6 à 9 mois)
Vétéran (plus de 8 ans)
Champion de beauté (Attestation, voir au verso)
Meute
Couple et /ou Paire
Chien ne concourant pas
Confirmation seule : Samedi de 16 à 18 H. voir au dos
CARTE D'ACCOMPAGNATEUR (dimanche) : 4 euros
Cotisation 2011 S.C.R.A.B.V. : 12 euros
<u>Pas de réduction sur le prix de la carte d'accompagnateur</u>
17- TOTAL :

**Clôture des engagements : 20 février 2011
Feuillelet à renvoyer à la SCB pour l'engagement à l'exposition de Montluçon**

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Détourage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix .. Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I.1 **HOMOLOGATION AVANT LE 21 FEVRIER 2011** joindre impérativement le justificatif SCC.

REPONSE :

COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race , un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe , d'une même race , appartenant au même propriétaire.



Pour l'inscription en COUPLE , PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet , au verso de cette feuille.





Récompenses

Coupe aux CACIB, RCACIB, CACS, RCACS, 1° Exc. Jeunes, Champion et Travail (non cumulables)
Récompense à chaque meute , coupe aux trois meilleures meutes.
Coupe aux 3 Meilleurs Couples et aux 3 Meilleures Paires .
Coupe aux 3 Meilleurs «LOTS D' ELEVAGE» et « CLASSE ELEVAGE »
Coupe aux I.II.III du Best in Show Vétéran
Coupe aux I.II.III du Best in Show Puppy
Coupe aux I.II.III du Best in Show Jeune
Coupe aux Meilleurs de Groupe Adultes , Trophée aux I.II.III du Best in Show.



A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI :

Race : Sexe :

Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :

Nom du Chien :

Nom du Propriétaire : Prénom :

Adresse complète :

Ville : Code postal : Tél :

TARIF DE L'ENGAGEMENT : 27 euros (Membre de la SCRABV carte n° : : 23 €) À l'ordre de la S.C.B.

CONFIRMATION SANS CONCOURS : SAMEDI 19 MARS de 16 à 18 heures .
 Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception

Retourner l'engagement et le règlement ; Société Canine du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A LA SOCIETE CANINE DU BOURBONNAIS (facultatif)

Fédération Canine Auvergne-Bourbonnais-Velay

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Société Canine du Bourbonnais

Nom : Prénom :

Race possédée : Tél. :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins la somme de 12 euros, montant de la cotisation 2011 à l'ordre de la S.C. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : le : SIGNATURE :

Feuillet à renvoyer pour l'engagement à la confirmation du samedi